

# Inscription AL - Petites vacances



**Clôture des réservations : lundi 10 octobre 2016**



**TOUSSAINT - Jeudi 20 octobre au mercredi 2 novembre 2016**

Nom de l'accueil de loisirs : .....

## Enfant

Nom

Prénom

Age  ans Sexe F  H

Né(e) le  /  /  à

Nationalité

## Famille

Nom

Adresse

C.P  Ville

Téléphone 1  Téléphone 2

E-mail

N° de sécurité sociale  Quotient familial : non  / oui  €

## Notes

## Autorisations

Baignade : non  / oui  Sortie de territoire : non  / oui

Régime alimentaire particulier :

## ALSH

### POUR LES VACANCES SCOLAIRES - INSCRIPTION ET RÈGLEMENT D'AVANCE, OBLIGATOIRES

- Les formulaires de réservation non accompagnés du règlement seront systématiquement refusés et retournés à l'expéditeur. Passé la date de clôture des réservations, une liste d'attente est ouverte pendant 5 jours ouvrables, durant lesquels le Siège validera les demandes en fonction des capacités d'accueil et d'encadrement. Dans tous les cas, le responsable légal sera informé de la décision.
- Les réservations sont fermes et définitives. La facture sera envoyée par courrier avant le 1er jour des vacances. Ne pas cumuler le règlement des vacances avec une autre facture. Les chèques seront encaissés au plus tard 15 jours avant le 1er jour du début des vacances. Lors de la venue sur l'accueil de loisirs, vous devez vous munir de votre facture en cas de contrôle sur les plannings d'appel par les animateurs.
  - Aucune modification ne sera non plus autorisée :
  - Aucun échange de jour
  - Pas d'achat de jour supplémentaire
  - Pas de changement de formules entre la journée et la ½ journéeAucun remboursement n'est possible. Seules, les journées et ½ journées d'absences justifiées par un certificat médical transmis dans un délai de 10 jours à la Direction de Sartrouville Animation feront l'objet d'un remboursement par chèque; au-delà les journées seront perdues. Aucun report ne sera effectué sur une autre facture.
- Les enfants constatés présents sur un accueil de loisirs, alors que le responsable légal n'a ni effectué de réservation ni réglé la journée à l'avance, ne pourront être admis pour des raisons réglementaires. Les enfants seront automatiquement transférés à la Direction de Sartrouville Animation où le responsable légal sera tenu de venir chercher l'enfant dans les plus brefs délais.
- Horaires** : une tolérance d'1/4 d'heure est accordée pour les formules en 1/2 journée (12h/12h15 et 13h30/13h45) aux familles devant déposer et reprendre des enfants sur un centre de loisirs maternel et primaire.

## Planning au verso. TSVP

## Planning de réservation

### Planning du 20/10 au 21/10/2016

			<b>Jeudi 20/10</b>	<b>Vendredi 21/10</b>
			Matin <input type="checkbox"/>	Matin <input type="checkbox"/>
			Midi repas <input type="checkbox"/>	Midi repas <input type="checkbox"/>
			Après-Midi <input type="checkbox"/>	Après-Midi <input type="checkbox"/>

### Planning du 24/10 au 28/10/2016

<b>Lundi 24/10</b>	<b>Mardi 25/10</b>	<b>Mercredi 26/10</b>	<b>Jeudi 27/10</b>	<b>Vendredi 28/10</b>
Matin <input type="checkbox"/>	Matin <input type="checkbox"/>	Matin <input type="checkbox"/>	Matin <input type="checkbox"/>	Matin <input type="checkbox"/>
Midi repas <input type="checkbox"/>	Midi repas <input type="checkbox"/>	Midi repas <input type="checkbox"/>	Midi repas <input type="checkbox"/>	Midi repas <input type="checkbox"/>
Après-Midi <input type="checkbox"/>	Après-Midi <input type="checkbox"/>	Après-Midi <input type="checkbox"/>	Après-Midi <input type="checkbox"/>	Après-Midi <input type="checkbox"/>

### Planning du 31/10 au 2/11/2016

<b>Lundi 31/10</b>	<b>Mardi 1/11</b>	<b>Mercredi 21/11</b>		
Matin <input type="checkbox"/>		Matin <input type="checkbox"/>		
Midi repas <input type="checkbox"/>	<b>FERIE</b>	Midi repas <input type="checkbox"/>		
Après-Midi <input type="checkbox"/>		Après-Midi <input type="checkbox"/>		

#### Vous désirez réserver :

- |   |   |   |
|---|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> la journée avec le repas de 7h15 à 19 h | → | vous cochez toutes les cases                  |
| <input checked="" type="checkbox"/> le matin de 7h15 à 13h30 avec repas     | → | vous cochez les cases matin + midi repas      |
| <input checked="" type="checkbox"/> le matin de 7h15 à 12h sans repas       | → | vous cochez la case matin uniquement          |
| <input checked="" type="checkbox"/> l'après-midi de 12h à 19h avec repas    | → | vous cochez les cases midi repas + après-midi |
| <input checked="" type="checkbox"/> l'après-midi de 13h30 à 19h sans repas  | → | vous cochez la case après-midi uniquement     |

#### Coût de la réservation

Prix de la journée : ..... € X ..... jours = ..... €  
 Prix de la demi-journée sans repas : ..... € X ..... jours = ..... €  
 Prix de la demi-journée avec repas : ..... € X ..... jours = ..... €  
 TOTAL : ..... €

#### Mode de règlement

(cochez le mode de règlement choisi) :

Chèque  Banque : ..... Tireur : ..... N° : .....

Espèces

#### Les ouvertures des accueils de loisirs pour les vacances de la Toussaint :

- **L. Lagrange** accueille les enfants des écoles : P. Bert, P. Brossolette, R. Desnos, G. Brassens, F. Léger, P. Neruda et L. Lagrange
- **M. Pagnol** accueille les enfants des écoles : M. Pagnol et P. Langevin
- **J.Jaurès** accueille les enfants des écoles : J. Jaurès et D. Casanova
- **J de la Fontaine** accueille les enfants des écoles : J. de la Fontaine et Sévigné
- **Poulbot** accueille les enfants des écoles : J. Curie, J. Prévert et A. Frank
- **Club 6/9 ans** accueille les enfants scolarisés en élémentaire du CP au CM1
- **Espace Léo Lagrange** (ex Club des 10 et Club Ado) accueille les enfants scolarisés en CM2 et au collège

Date : ..... / ..... / .....

Signature